

Pénuries de médicaments: une feuille de route 2024-2027 axée sur la production, le bon usage et l'information

Mots-clés : #produits de santé #ministères #soins de ville #officine #prévisions-stratégie #santé publique #établissements de santé #ministère-santé #DGS #médicaments #production #industrie #prix #distribution pharma #pharmaciens #AP-HP #antibiotiques #ANSM #Europe #CEPS #accès aux soins #bon usage #informatique #hôpital

PARIS, 21 février 2024 (APMnews) - Le directeur général de la santé (DGS), Grégory Emery, a présenté mercredi la nouvelle feuille de route 2024-2027 pour "garantir la disponibilité des médicaments et assurer à plus long terme une souveraineté industrielle" axée sur une meilleure détection des pénuries, le bon usage des médicaments, une augmentation de la production et la transparence dans l'information.

Pour rappel, cette feuille de route était attendue depuis plusieurs mois par le secteur, alors que le précédent plan ministériel, qui portait sur la période 2019-2022, avait pris fin sans être renouvelé (cf [dépêche du 08/07/2019 à 15:05](#)). Sa présentation a été repoussée à plusieurs reprises dans un contexte de pénuries de médicaments persistantes (cf [dépêche du 16/02/2024 à 16:13](#)).

"Les objectifs de cette feuille de route sont: innover, produire, distribuer, prescrire et soigner", a résumé Grégory Emery mercredi soir lors d'un point presse.

Il a rappelé qu'une liste de médicaments essentiels a été publiée en juin 2023 par le ministère de la santé et de la prévention (cf [dépêche du 22/06/2023 à 17:12](#)) et que plusieurs mesures de cette feuille de route ont déjà été annoncées dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2024 (cf [dépêche du 27/09/2023 à 17:16](#)).

Le premier axe de la feuille de route consiste à renforcer les outils des autorités sanitaires pour "détecter les signaux de tension et agir de façon graduée", a-t-il affirmé. Cela implique d'intégrer "la saisonnalité dans la manière dont nous travaillons" et de "positionner l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP) en cas de tension". Il a affirmé que la semaine dernière, l'Agence générale des équipements et des produits de santé (Ageps) de l'AP-HP a par exemple "libéré 1,8 tonne de matière première à usage pharmaceutique pour l'amoxicilline qui va arriver dans les officines".

Ce premier axe comporte aussi la possibilité de déclencher un "plan blanc du médicament" par le ministère de la santé "quand nous sommes arrivés au bout des leviers à la main de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM)". Il permettra de "rajouter des actions" comme la dispensation à l'unité obligatoire pour certains médicaments en pénurie, et l'utilisation de test rapide d'orientation diagnostique (Trod).

Le deuxième axe de la feuille de route porte sur la mobilisation de "leviers de santé publique" pour promouvoir le bon usage des médicaments et mieux utiliser les logiciels d'aide à la prescription. "Des travaux sont en cours sur ces logiciels pour que les informations remontent mieux", a indiqué Grégory Emery. Une première phase pilote sur l'aide à la prescription est aussi prévue en 2025.

"Pour améliorer l'usage des antibiotiques, le recours à des ordonnances de non-prescription sera encouragé", est-il également indiqué dans le dossier de presse diffusé mercredi. Les actions portent aussi sur l'adaptation des conditionnements des médicaments à la posologie.

Accélérer les retours des industriels et freiner les départs

Mathilde Bouchardon, conseillère santé du ministre délégué chargé de l'industrie et de l'énergie, Roland Lescure, a présenté le troisième axe de ce plan qui concerne l'industrie. Il se divise en trois outils principaux: accélérer les retours des industriels en augmentant les capacités de production en France, freiner les délocalisations, et coordonner les actions au niveau européen.

"Pour relocaliser les médicaments les plus stratégiques, nous avons établi une sous-liste de 147 médicaments essentiels pour lesquels nous dépendons des importations extra-européennes, c'est sur ces traitements que nous allons mettre tous nos efforts", a-t-elle expliqué.

Un guichet a été lancé en juin 2023 dans le cadre de France 2030 pour soutenir les projets d'extension de capacité et de relocalisation (cf [dépêche du 13/06/2023 à 16:58](#)). "Les premiers lauréats seront annoncés fin avril", a-t-elle précisé, estimant que plus de 25 médicaments vont pouvoir être relocalisés. Elle a ajouté que ce guichet ne "fait pas que subventionner", mais adopte aussi une "vision plus globale" pour "faire en sorte que les achats publics hospitaliers prennent davantage en compte la sécurisation de l'approvisionnement et la viabilité du modèle économique".

Elle a rappelé que des hausses de prix ont été accordées à certains médicaments, notamment l'amoxicilline, en échange du respect par les industriels de leurs obligations de stocks et de la garantie de certains niveaux d'approvisionnement pendant la saison hivernale (cf [dépêche du 29/08/2023 à 17:57](#)). Grégory Emery a précisé que ces hausses de prix sont "pérennes" et qu'un bilan sera fait avec le Comité économique des produits de santé (CEPS) dans les prochains mois.

L'AP-HP reprenneur en cas d'arrêt de commercialisation

Concernant les freins au départ des industriels, Mathilde Bouchardon a expliqué que lorsque l'industriel décide d'arrêter la commercialisation d'une molécule et qu'il n'y a pas de reprenneur, l'AP-HP pourra obtenir l'exploitation et la fabrication du médicament pour le marché français pour une durée de deux ans reconductible. "C'est une mesure essentielle", a-t-elle commenté.

Au niveau européen, une première liste des médicaments essentiels a été établie en décembre 2023, a-t-elle rappelé (cf [dépêche du 12/12/2023 à 16:30](#)). Une "critical medicines alliance" sera lancée fin avril, a-t-elle poursuivi. La France tente en parallèle de "pousser la mesure sur les achats publics" et d'agir sur la différence de compétitivité entre les industriels européens et asiatiques, a-t-elle complété. "Nous poussons aussi l'adoption d'un projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) pour les médicaments matures".

Le dernier axe de la feuille de route porte enfin sur l'information des acteurs de la chaîne du médicament. "Il y a un travail sur le renforcement des obligations avec une évolution du dossier pharmaceutique Ruptures (DP Ruptures) et sur l'amélioration de la visibilité sur la disponibilité des médicaments au niveau des répartiteurs", a indiqué Grégory Emery. "Il faut un outil partageable à tous les acteurs qui donne des informations", a-t-il ajouté.

lle/ab/APMnews

[LLE6S97Y21]

INDUSTRIES DE SANTE POLSAN - ETABLISSEMENTS

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2024 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/156369/407139/penuries-de-medicaments-une-feuille-de-route-2024-2027-axee-sur-la-production-le-bon-usage-et-l-information&usid=156369>